

Prévenir les situations de harcèlement et de violence au travail

Selon les études réalisées, les professionnels de la Fonction Publique Hospitalières seraient parmi les professionnels les plus exposés à des situations de violence et de harcèlement au travail. Ces phénomènes peuvent prendre des formes très diverses : violences verbales, violences physiques, violences ou agissements sexuels, harcèlement moral harcèlement sexuel ou encore cyberharcèlement et peuvent émaner d'auteurs variés (usagers, collègues, hiérarchiques). Face à ces risques psychosociaux particuliers, les acteurs de la prévention des risques professionnels au sein d'une structure doivent se mobiliser pour agir en prévention des situations, pour protéger et accompagner les victimes et pour sanctionner les auteurs de tels agissements. Cette formation vous permettra de mieux comprendre le cadre juridique applicable, de repérer et réagir face à ces situations et d'envisager des actions de prévention à tous les niveaux.

Objectifs

- Connaître le cadre juridique du harcèlement et des violences au travail
- Repérer et réagir face à une situation de harcèlement ou de violence au travail
- Prévenir les situations de violence et de harcèlement

Public & Prérequis	Durée conseillée	Intervenants
Cadre de proximité de la FPH - Aucun prérequis	1 jour	Consultant management-communication spécialiste de la QVT

Eléments de contenu

Connaître le cadre juridique du harcèlement et des violences au travail

- Définitions juridiques comparées : le harcèlement (moral, sexuel), les violences (verbales, physiques, sexuelles) dans les rapports au travail, les agissements sexuels, le cyber harcèlement via les réseaux sociaux, la discrimination
- Responsabilités encourues (pénale, civile/administrative et disciplinaire) par les différents acteurs
- Les dispositifs de protection : la protection fonctionnelle de l'agent public (ses différentes facettes, ses modalités de mise en œuvre), la suspension, le droit d'alerte, le droit de retrait.

Repérer et réagir face à une situation de harcèlement ou de violence au travail

- Les modes de harcèlement et de violence au travail et les signes évocateurs chez la victime
- Accompagnement d'un collègue ou collaborateur en souffrance : le premier écoutant d'une personne en souffrance (attitudes adaptées et réactions inappropriées), les constats et l'administration des preuves, signalement à la hiérarchie et aux instances, ...
- Place et rôle de chacun : témoins, collègues, responsable hiérarchique, employeur, CHSCT, SST, médiateur,

Prévenir les situations de violence et de harcèlement

- La santé et la sécurité due aux professionnels dans le cadre de leur exercice professionnel – Lien entre Qualité de vie au travail et Qualité et sécurité des soins dispensés aux usagers
- La prévention des risques psychosociaux dans la Fonction Publique Hospitalière : une démarche collective et une action aux 3 niveaux de prévention (primaire, secondaire et tertiaire) – La mise à jour du DUERP – Focus sur les actions au niveau managérial et au niveau du collectif de travail

Techniques & Outils pédagogiques

- Apports cognitifs appuyés par diaporama et références juridiques et illustrés d'exemples concrets
- Analyse collective de vidéos et exercices pratiques
- Travaux en sous-groupes sur l'identification d'actions de prévention

Les + de la formation

- L'essentiel à retenir vous est fléché au moyen d'une carte mentale et d'une liste de messages clés.
- Bénéficiez d'un accès pendant 4 ans à un mur web de ressources très complet (diaporama, guides, outils, vidéos, publications, ...) et mis à jour régulièrement.
- De nombreux autodiagnostic managériaux vous seront proposés ainsi que l'analyse de situations réelles pour mieux vous permettre de vous inscrire dans un plan de perfectionnement continu
- Vous pourrez expérimenter certaines activités ludiques que vous pourrez réutiliser avec vos équipes

Tarif

[Nous consulter](#)